

nées sont les raisons qu'ils répètent, à chaque occasion, à la chambre et au pays, et la raison principale repose dans leur assertion que, par sa politique, le gouvernement actuel a chassé du pays une très grande partie de sa population.

M. MILLS (Bothwell) : Ecoutez ! écoutez !

M. WHITE (Renfrew) : Un honorable député dit : " Ecoutez ! écoutez ! " Je demanderai aux honorables députés par quelle logique ils accusent la politique du gouvernement actuel d'avoir chassé du Canada une grande partie de la population. N'est-il pas vrai que de l'Angleterre libre-échangiste, il émigre chaque année une partie considérable de la population aux Etats-Unis ? Peut-on poser comme principe que, parce que le Canada a adopté une politique de protection pour nos industries manufacturières, il s'en suit, comme résultat inévitable, que cette politique a déterminé le peuple à émigrer d'un pays légèrement protégé, dans un autre excessivement protégé, au sud de nos frontières ? Il me semble, en tous cas, que les honorables députés sont bien convaincus de la cause de l'exode, et ils n'ont besoin d'aucun autre renseignement dans ce sens. Dans le troisième paragraphe, mon honorable ami veut que le comité s'enquière :

Des meilleurs moyens à prendre pour contrebalancer les influences qui ont causé cette émigration, et des mesures à adopter pour diminuer ce sérieux drainage de notre force numérique et de nos ressources.

D'après ce que nous avons entendu de la gauche, le meilleur moyen, au point de vue des honorables députés, d'arrêter cet exode, serait de les mettre à la place du gouvernement actuel. En faisant cela, ils accompliraient certainement ce qu'ils désirent de l'agitation qu'ils entretiennent à ce sujet, depuis dix ans, et s'ils pouvaient convaincre l'électorat du Canada qu'ils sont fondés dans le diagnostic du mal dont le pays souffre, d'après eux, ils atteindraient le but qu'ils poursuivent. Mais l'embarras, c'est qu'ils ne peuvent déterminer le pays à penser comme eux. Depuis dix ans, ils nous ont dit, en chambre, certaines choses qu'ils ont répétées au pays, et cependant, le peuple déclare par son vote qu'il ne croit pas aux panacées qu'ils proposent comme remède au prétendu mal dont souffre le pays. On a prétendu que le comité de l'agriculture et de la colonisation n'a jamais essayé de traiter cette question, et de s'assurer de l'exactitude des déclarations faites au sujet de l'exode. L'honorable député d'Essex (M. Brien), nous a dit cela, cette après-midi. Il me suffira d'attirer l'attention de mes honorables amis de la gauche, qui ont fait partie de ce comité depuis quelques années, sur le fait que cette question a été soumise à l'étude, qu'en 1884 nous avons fait une enquête sérieuse au sujet de cet exode du Canada aux Etats-Unis, et il ressort des témoignages de témoins désintéressés, entendus alors devant le comité, que cet exode dont parlaient les statisticiens américains, à cette époque, n'existait pas. Il est vrai que mes honorables amis de la gauche, alors membres de ce comité, firent tout leur possible pour discréditer le témoignage des témoins ; mais j'ai entre mes mains le rapport de ce comité de 1884, dans lequel un témoin compétent et désintéressé—un témoin qui, de fait, est un des officiers qui envoyèrent à M. Nimmo le rapport qui sert de base à la déclaration de ce dernier, qu'il existait un exode considérable du Canada aux Etats-Unis—ce témoin, dis-je,

M. WHITE (Renfrew).

déclare que les chiffres et les exposés de M. Nimmo étaient basés sur de simples conjectures, qu'ils n'étaient nullement fondés, et n'existaient de fait que dans l'imagination des fonctionnaires du bureau de la statistique aux Etats-Unis.

Je sais, comme question de fait, que bon nombre de Canadiens vont aux Etats-Unis. Il est dans la nature de l'Anglo-Saxon, de changer de place, de chercher une amélioration à sa fortune, et je ne vois rien d'extraordinaire dans le fait que nos jeunes gens vont chercher, dans un pays étranger, ce qui leur manque au Canada, pour le développement de leur talent. C'est une tendance de la nature anglo-saxonne, et aucune législation ni enquête à ce sujet ne pourront empêcher nos compatriotes d'aller aux Etats-Unis, ni les Américains de venir ici : et nous savons que l'Américain n'hésite pas un instant à venir s'établir ici, s'il croit que le Canada offre un champ convenable à son énergie et à son esprit d'entreprise. N'avons-nous pas ici même, dans cette chambre, la meilleure preuve que les Américains ont trouvé dans ce pays un champ pour leur énergie et leurs talents et ont fait de très bons citoyens canadiens ? D'après moi, il n'y a aucun moyen de faire disparaître chez l'Anglo-Saxon, ce sentiment qui le porte à chercher des améliorations à sa condition. Qu'il habite les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, le Brésil, la République-Argentine, les Indes, ou toute autre partie du monde, il sera le même. Ainsi, je ne vois nullement la nécessité de la résolution que mon honorable ami a placée sur l'ordre du jour ; je ne vois pas la nécessité de nommer ce comité. Si mon honorable ami désire faire une enquête, il n'aura, je crois, aucune difficulté à se faire admettre dans le comité de l'agriculture et de la colonisation où il pourra étudier ces questions. La chambre n'a aucune raison de nommer un comité spécial, et je crois que le comité que j'ai l'honneur de présider, a la compétence voulue pour étudier ces questions que l'honorable député veut soumettre à un comité spécial.

M. WATSON : Je n'avais pas l'intention de parler sur ce débat, avant que l'honorable député de Renfrew-nord (M. White), eut parlé du comité dont il est le président. Lorsque je fus élu pour la première fois, à la première séance qui suivit, je crois, le sous-ministre de l'agriculture fut examiné devant ce comité. L'honorable député a dit que les déclarations faites par ce monsieur sont dignes de confiance. Le comité a souvent étudié des questions de ce genre, mais nous avons constaté que chaque examen basé sur les déclarations des sous-ministres de ce ministère, n'étaient pas dignes de confiance. L'honorable ministre se vanta qu'en dépensant des sommes considérables, il y aurait, vers 1885, 375,000 âmes dans le Manitoba et le Nord-Ouest. Je n'ai pas été surpris d'entendre l'honorable député de Perth-nord (M. Hesson) assurer à la chambre que tout était prospère et que la politique actuelle retenait le peuple dans le pays, car je me rappelle ses déclarations faites en 1883. J'ai dû alors contredire l'assertion du sous-ministre de l'agriculture, portant que 13,000 Américains étaient venus s'établir dans Manitoba. J'ai contredit cette assertion, parce que je la savais fautive. L'honorable député de Perth-nord fut alors surpris de l'attitude que je prenais, et, pour me servir de son propre langage, voici ce qu'il me dit : " Si nous pouvons avoir un bon rapport du sous-mi-